

MOLIÈRE ET LE DUEL

Nous nous sommes proposé de rechercher quelles avaient été les idées de Molière sur la matière du duel. Ce grand frondeur de ridicules, ce critique achevé des passions et des faiblesses de l'humanité a-t-il, dans ses immortelles comédies, attaqué un préjugé d'autant plus redoutable qu'il semble se fonder sur l'apparence des plus nobles sentiments? N'a-t-il pas craint, au contraire, de heurter de front l'opinion, cette reine du monde? Telle est l'étude à laquelle nous avons consacré les pages qui vont suivre.

I

Tradition regrettable du moyen âge et de la chevalerie, le duel était resté en grand honneur parmi les membres de la noblesse française. S'il faut en croire Pierre de l'Étoile (sur l'année 1609, 27 juin) et les auteurs contemporains, depuis l'avènement de Henri IV, en 1589, jusqu'à la fin de 1608, sept out huit mille gentilshommes avaient péri en combats singuliers. Un édit de 1609, reprenant une ancienne coutume, s'efforça de remédier à ces maux en autorisant, dans certains cas, le combat, qui ne pouvait avoir lieu qu'avec la permission expresse du roi : les peines les plus sévères continuaient à frapper ceux qui se battraient sans avoir demandé cette autorisation. Les heureux effets de cette sage mesure ne furent pas d'une longue durée. Après la mort de Henri IV, la fureur des duels recommença. « Les duels, dit Richelieu dans ses